

<b>DEPARTEMENT</b> De l' AISNE
<b>ARRONDISSEMENT</b> SAINT-QUENTIN
<b>CANTON</b> de BOHAIN
<b>COMMUNE</b> De VENDHUILE

2024/2/13

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Conseil Municipal du 13 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 13 avril à 09h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

**Etaient présents :** Mr X.PASSET, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme N.LEROY, Mr D.FERNANDES, Mr D.LETEMPLE, Mme M.MIELCARECK et Mr T.FLEUREAU

**Pouvoirs :** Mr E.FLAMANT donne pouvoir à Mr F.FORTIN ; Mr H.DEPREZ donne pouvoir à Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER donne pouvoir à Mr T.FLEUREAU.

**Excusés :** Mrs E.FLAMANT, H.DEPREZ, F.GACH, P.AUDIN et Mmes M.FAXELLE, C.CARPENTIER

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

**Objet :** Participation aux fournitures scolaires des enfants de BONY et LEMPIRE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'allouer la somme de 52 euros par élève inscrit à l'école communale de VENDHUILE (soit 80 élèves) au 1 er janvier de l'année budgétaire pour les dépenses de fournitures scolaires, au compte 6067.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de demander la somme de 52 euros par élève inscrit à l'école de VENDHUILE aux communes de BONY et LEMPIRE pour la rentrée scolaire 2023/2024.

L'assemblée demande à Monsieur le Maire d'émettre un titre pour la rentrée scolaire 2023/2024 correspondant aux frais de participation à l'achat de fournitures scolaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, et après avoir délibéré, demande la participation des communes de BONY et LEMPIRE.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET  
2024.04.16 10:37:35 +0200  
Ref:6350164-9500716-1-D  
Signature numérique  
le Maire